

Fiche de fonction Médecin Coordonnateur - MEDEC

Domaine d'activité de la fonction : Filière Soins

➤ **Finalité du domaine d'activité :**

Dans le respect de la réglementation, vous apportez des soins et une prise en charge de qualité aux résidents dans leur vie physique, relationnelle et sociale et accompagnez les personnes dans les activités quotidiennes en contribuant à leur bien-être et à leur autonomie.

➤ **Finalité de la fonction :**

Le médecin coordonnateur assiste le Directeur dans la mise en œuvre du projet institutionnel de vie et de soins et coordonne l'organisation générale des soins.

➤ **Mission :**

- ✓ Après de chaque résident de l'établissement, vous réalisez une évaluation gériatrique standardisée. Vous donnez votre avis sur les admissions des résidents, animez la mise en place du projet personnalisé et du projet de soin, veillez à la bonne adaptation des prescriptions des médicaments et à la bonne tenue du dossier de soins. Vous répondez aux sollicitations des proches.
- ✓ Vous garantissez la continuité des soins et organisez leur permanence et la coordination des professionnels de santé salariés ou libéraux. Vous assurez des soins d'urgence si besoin
- ✓ Vous participez activement à l'intégration de l'établissement dans les filières de prise en charge des personnes âgées, qu'elles soient sanitaires ou médico-sociales.
- ✓ Vous contribuez à l'amélioration continue de la prise en charge par votre participation active aux démarches qualité, gestion des risques, de certification et par le développement des bonnes pratiques professionnelles.
- ✓ Vous contribuez à la formation du personnel et au développement des bonnes pratiques gériatriques.
- ✓ Le Médecin coordonnateur élabore le projet général de soins de l'établissement et participe à l'élaboration du projet d'établissement.
- ✓ Vous contribuez à l'information médicale de l'établissement, notamment par la tenue du dossier de soins, ainsi que la gestion et le codage des résidents (GIR ou PATHOS) et l'analyse de l'activité des soins.
- ✓ Enfin vous vous engagez à rédiger annuellement le rapport d'activité
- ✓ médicale et le soumettez à la validation définitive de la direction avant envoi.

➤ **Rattachement hiérarchique :** le directeur

➤ **Qualification :** Diplôme de Docteur en médecine + diplôme d'études spécialisées complémentaires de gériatrie ou capacité de gérontologie ou d'un diplôme universitaire de médecin coordonnateur d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.